

Le bois de Caux

Distance

↔ 7 km

Durée

🕒 2h15

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +165 m

Balisage

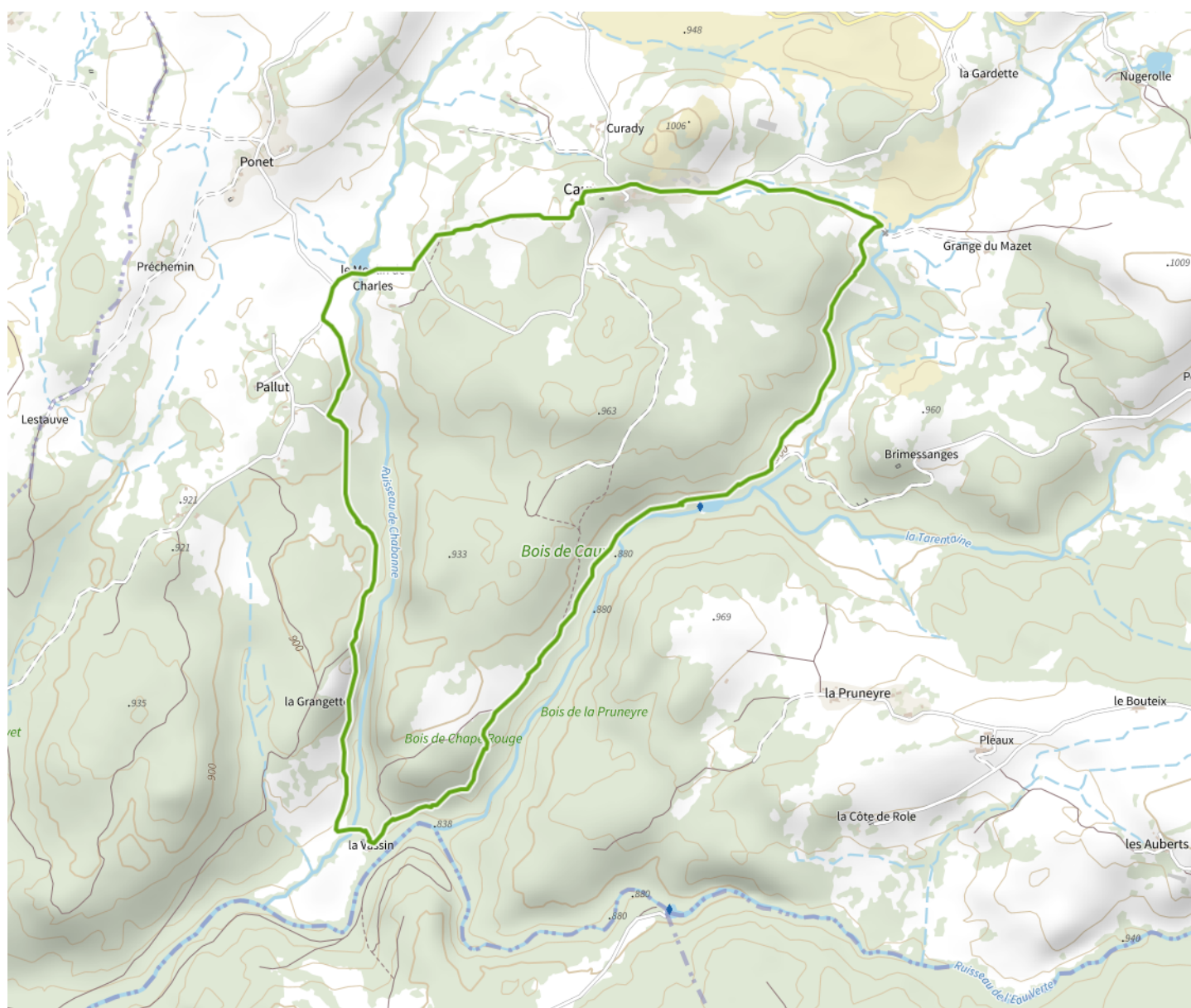
🟡 Jaune



Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Saint-Donat

Adresse de départ

Caux - Parking à la sortie du hameau

63680 Saint-Donat

Accès au point de départ

De La Tour-d'Auvergne, emprunter la D203 sur 7 km direction Picherande. Prendre à droite la D88. À la sortie de Saint-Donat, tourner à droite sur la D25. Après le lieu-dit "Chez le Berche", bifurquer à gauche jusqu'à Caux. Parking près du panneau de départ à la sortie du hameau.

Description du parcours

Une balade au bout du monde dans les landes de genets et de noisetiers entre chemins boisés et vallons creusés par la Tarentaise et l'Eau Verte. On découvre les vestiges de l'abbaye des Bernardines de Vassin fondée au retour des 2^{ndes} croisades.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, remonter vers Caux, traverser le hameau et continuer jusqu'au premier chemin à droite. Le suivre jusqu'à un ru, en vue de la ferme du Mazet.

Étape 2 : Prendre à droite et suivre la lisière du bois. Au chemin goudronné, partir à droite. Dépasser la retenue d'eau et continuer tout droit dans la forêt en suivant en surplomb la rive droite du ruisseau. Ignorer les chemins de part et d'autre. À la sortie du bois (ruines de l'abbaye des Bernardines), continuer jusqu'au lieu-dit le Vassin.

Étape 3 : Prendre à droite le chemin goudronné. Monter en ignorant des chemins de part et d'autre jusqu'à un large chemin à droite.

Étape 4 : L'emprunter entre bois et pâturages. Suivre à droite une petite route et à 100 m bifurquer encore à droite. 200 m après le pont, dans le virage, emprunter le chemin montant à gauche. Longer une clôture à main gauche, puis une haie à main droite, entre deux prés (vue sur les monts du Cantal). Rejoindre un chemin qui ramène au point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.